

Communiqué de presse du 18 mars 2019, pour publication dès 11 h

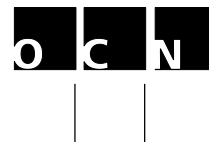
## **RESULTATS 2018 : DEVELOPPEMENT REJOUISSANT**

**Les revenus s'élèvent à 20,8 millions de francs et un bénéfice de 3,2 millions a été réalisé. L'Etat de Fribourg en profite en touchant un dividende de 2,8 millions. Une hausse globale du volume d'activités influence favorablement la marche des affaires. Plus de 320'000 francs ont été engagés en faveur de la prévention routière et 91 % des clients évaluent positivement le service public proposé par l'OCN.**

**Revenus à la hausse.** Les revenus s'élèvent à 20,8 millions de francs, soit une augmentation de 0,8 million (+ 4 %) comparé à l'exercice 2017. Cette progression est due pour l'essentiel à un effet volume, notamment l'exécution de 9'500 contrôles techniques supplémentaires. Quant à l'introduction en 2018 d'un modèle de tarification proportionnel pour les contrôles des véhicules, il apporte un effet prix estimé à 250'000 francs. Une gestion rigoureuse des charges permet d'attribuer 1,76 million à la provision pour investissements futurs et contribution exceptionnelle à la Caisse de prévoyance, soit 0,4 million de plus qu'en 2017. Le bénéfice se monte à 3,2 millions de francs. L'Etat de Fribourg profite d'une importante contribution de 2,8 millions, correspondant au 16 % des émoluments encaissés (2017 : 18 %). L'extension du site de Bulle, débutée en 2017, est terminée. L'investissement de 4,8 millions de francs et a été totalement préfinancé. Désormais, 14 pistes de contrôles des véhicules sont exploitées : 6 à Fribourg, 4 à Bulle et 4 à Domdidier.

**Plus de 320'000 francs au profit de la prévention routière.** L'OCN offre un vaste programme de prévention : cours dans les collèges et écoles professionnelles, journées de formation pour les seniors, etc. Il soutient également les nouveaux conducteurs astreints à la formation en deux phases par le biais d'un bon de 50 francs à faire valoir sur un cours ; 770 nouveaux conducteurs en ont profité. Finalement, il appuie financièrement diverses actions conduites par des organismes publics ou parapublics (A l'école, j'y vais à pied, label smart event, be my angel, alcochoix.ch, académie des pairs – nightlife, etc.).

**Les besoins des clients toujours au centre des préoccupations.** Dans le cadre d'une mesure de la satisfaction de la clientèle, plus de 350 clients ont été contactés par la société M.I.S. Trend. 91 % (2017 : 88 %) expriment une satisfaction totale ou bonne par rapport aux prestations de l'OCN. Cet excellent résultat confirme que les processus, et en particulier la qualité des services proposés, répondent aux attentes de la clientèle.



## Chiffres des finances

	2016	2017	2018
<b>Revenus</b>	19.4	20.0	20.8
<b>- Charges</b>	- 15.4	- 15.4	- 15.8
<b>= Résultat intermédiaire</b>	4.0	4.6	5.0
<b>- Attribution provisions</b>	- 0.6	- 1.3	- 1.8
<b>= Bénéfice net</b>	3.4	3.3	3.2
<b>Contribution en faveur de l'Etat</b>	<b>3.0</b>	<b>2.9</b>	<b>2.8</b>

L'OCN, établissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg, est en charge de l'admission des conducteurs et des véhicules à la circulation routière. A ce jour, le canton compte plus de 235'000 conducteurs et près de 270'000 véhicules. L'OCN s'occupe également du domaine de la navigation (admission des conducteurs et des bateaux) et perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux pour le compte du canton de Fribourg (110,9 millions de francs). Les émoluments de l'OCN sont les meilleurs marchés de Suisse ; ils sont 22 % en dessous de la moyenne nationale (Surveillant national des prix, octobre 2018).

L'OCN emploie 94 personnes, soit 89,6 équivalents plein-temps ; 5 apprentis et stagiaires sont formés.

Contact : Marc Rossier, directeur OCN, 026 484 55 02, marc.rossier@ocn.ch, 11 h - 15 h